



SECURISATION DU CIRCUIT DU MEDICAMENT

Objectifs :

Sensibiliser le personnel à la sécurisation du circuit du médicament et à la gestion de l'erreur médicamenteuse en le dotant de méthodes et d'outils indispensables pour évaluer le circuit du médicament et identifier les axes d'amélioration afin de prévenir tout risque lié aux erreurs médicamenteuses

Compétences visées :

A la fin de la session de formation, les participants seront capables de :

- Connaître la politique de l'établissement en matière de prévention de la iatrogénie médicamenteuse et plus largement de la qualité et de la sécurité des soins
- Analyser l'erreur médicamenteuse, ses causes ainsi que ses conséquences pour le patient et pour l'établissement
- Améliorer la sécurité et la qualité de la prise en charge médicamenteuse autour des bonnes pratiques
- Connaître et mettre en œuvre la procédure adaptée lors de la survenue d'évènements indésirables

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Apports théoriques et remise des supports de présentation, échanges sur les pratiques professionnelles, méthodes APP préconisées par la HAS
- Salle équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard
- Formation assurée par un Pharmacien RSMQ-PECM et un Ingénieur qualité

Suivi et évaluation :

- Feuilles de présence, attestation d'assiduité, attestation de Développement Professionnel Continu
- Questionnaire d'évaluation des connaissances et des compétences, questionnaire d'évaluation de la satisfaction du stagiaire

PROGRAMME

- Description du circuit du médicament
- Types d'erreurs médicamenteuses répertoriées
- Incitation à la déclaration et explications
- Procédures de déclaration d'évènements indésirables
- Description des étapes du circuit du médicament, risques rencontrés à chaque étape
- Principes de prévention des erreurs médicamenteuses, méthodes et outils associés (méthode des 5 B)
- Méthodes d'analyse de l'erreur et de l'évènement indésirable
- Gérer le traitement personnel du patient
- Cas particulier : la prévention du risque chez le patient âgé
- CREX (Comité de Retour d'EXpérience) et l'analyse des événements indésirables : présentation de la démarche
- La conciliation médicamenteuse : source des risques au niveau de la prescription
- Rappels légaux et réglementaires
- Étude et échanges autour de cas pratiques

Les + : *L'expérience des professionnels impliqués au quotidien dans la sécurisation du parcours du médicament en établissement de santé*

Public visé :

Infirmier

Prérequis :

Travailler dans un service de dialyse

Durée : 1 jour (7h)

Horaires : 9h00-17h00

Date : 24 sept 2020

Lieu : Agduc Voiron

Modalités : mixte en inter-établissements

AGDUC Formation

31, Boulevard des Alpes
CS 30029
38242 MEYLAN Cedex

Tél. (33) 04 38 38 01 44
formation@agduc.com

Siret 302 701 040 00305
Code APE n° 8610Z

Enregistré sous le n° 82 38 05823 38
*Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat*